

# École Maternelle La Fontaine - Fontenilles

## Procès Verbal du Conseil d'école du 11 mars 2025

### Participants :

Parents d'élèves APE élus : Mmes Carrie, Duval, Lesueur, Mr Costes et Mr D'silva

Personnel enseignant : Mmes Bley, Boutes, Bray, Friot, Sautet et Taurines

IEN : Mr Respaud (excusé)

Mairie : Mr Tountevich, Mr El Hammoui

ALAE : Mme Jordana, Mme Degorgue

### I - FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

#### Effectifs pour l'année scolaire 2024 / 2025

Pour l'année scolaire 2024 / 2025, 107 (108 à partir d'avril) élèves inscrits pour 5 classes.

La répartition est la suivante :

1 classe de Petite Section	21 élèves (+ 1 élève en avril)
1 classe de PS / MS	10 / 11 élèves
1 classe de Moyenne Section	22 élèves
1 classe de MS/GS	10 / 11 élèves
1 classe de Grande Section 2	22 élèves

Prévisions par niveau 2025 / 2026 : Ces effectifs sont ceux annoncés par la mairie en mars 2025 et toutes les familles n'ont pas encore fait la démarche en mairie pour inscrire leur enfant en petite section notamment.

PS : 23

MS : 34                      Total 101 élèves à ce jour

GS : 44

Une fermeture est programmée.

Nous remercions Mr le maire pour le courrier envoyé au DASEN pour essayer d'empêcher les fermetures de classes sur Fontenilles. La fermeture prévue à l'école de Génibrat est d'ores et déjà annulée.

#### Selon nos calculs :

Les classes de GS doivent avoir au maximum 24 élèves :

1 classe de GS : 24 élèves

1 classe de MS/GS : 4 + 20 élèves

Il reste donc 53 élèves (101 - 48 = 53)

Le seuil pour les autres niveaux est de 28 donc :

Pour 2 classes il faudrait plus de 56 élèves (28 X 2)

Si on compte 29 élèves par classe, soit 58 élèves, il manque donc 5 élèves pour éviter cette fermeture.

Des rencontres régulières ont lieu avec la responsable des services scolaires de la mairie pour tenir à jour les effectifs prévisionnels.

Nous espérons que la mairie pourra maintenant orienter vers notre école les nouvelles inscriptions en maternelle. Est-il possible de contourner la carte scolaire pour orienter les élèves à La Fontaine plutôt qu'à Génibrat si l'occasion se présente ?

Les RPE prévoient une mobilisation avant le temps scolaire le mercredi 9 avril.

#### Sécurité

Un exercice d'évacuation incendie a été effectué en simulation sur le temps de repos des enfants conjointement avec la mise en conformité des locaux. Cet exercice a eu lieu le matin, les enfants étaient assis sur leur lit.

Un exercice PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) pour les risques météorologiques (vents violents, tempêtes...) est à prévoir, conjointement avec l'élémentaire. Il sera préparé avec les élèves.

## Posture VIGIPIRATE Hiver 2024-Printemps 2025 :

Compte tenu de l'état des menaces et des vulnérabilités, la posture Vigipirate « Hiver 2024 – Printemps 2025 » est effective à compter du 15 janvier 2025 jusqu'en juin 2025.

L'instabilité de la situation au Proche et Moyen-Orient implique le maintien de l'ensemble du territoire national au niveau « urgence attentat », c'est-à-dire au niveau le plus élevé.

### **L'accent est toujours mis sur les points de vigilance suivants :**

Point d'attention sur les manifestations en extérieur.

Maintien du renforcement de la vigilance aux abords et des contrôles aux accès des établissements.

Sensibilisation à la détection et au signalement de comportements suspects, notamment auprès du personnel d'accueil.

## Travaux

- Les travaux pour la mise en conformité de notre école se poursuivent et une nouvelle phase est programmée au cours de l'été 2025. Une autre phase aura lieu à l'hiver 2026.
- Une concertation mairie / école est en cours pour la végétalisation du groupe scolaire.
- Au vu de la posture Vigipirate et des désagréments liés à la proximité de la cour de récréation avec la route, il est à nouveau demandé d'envisager de poser des brise-vue sur le grillage de la cour de l'école maternelle.
- Une réflexion est également à mener pour l'insonorisation des salles de classes.

## Coopérative scolaire

Participation volontaire des familles pour l'année scolaire 2024/2025 : 1 865 €

Les photographies individuelles ont rapporté la somme de 795 €

## **II - PROJETS DE L'ANNEE**

### **- Festivités de Noël**

Lundi 16/12 : Chorale avec le Père-Noël et goûter collectif. Des cadeaux pour les classes ont été offerts par la municipalité.

Mardi 17/12 : Soirée portes ouvertes

Jeudi 19/12 : Spectacle de Noël offert par la municipalité

- **Galette** : Une fête de la galette a été organisée le mercredi 22 janvier avec une fabrication de couronnes par les élèves.

- **Association Meli-Melo surdité** : Pour une sensibilisation à la différence et à une autre forme de communication que le langage oral, participation de toutes les classes à la lecture d'un album avec présentation de certains mots en LSF.

- **Sortie au Muséum à Toulouse** jeudi 13 février pour les élèves de GS2 (Exposition sur les géants)

### **- Une journée à la ferme de Seissan**

L'organisation de cette sortie a été repensée pour que tous les enfants puissent y participer :

Jeudi 20 mars 2025 pour les MS1 + GS2 + les 11 GS de la classe de MS/GS

Lundi 31 mars 2025 pour les PS1 + PS/MS + les 10 MS de la classe de MS/GS

### **- Cycle vélo pour tous les élèves en P5 :**

Des ateliers seront menés par toutes les classes dans la cour de l'école. Pour aider à encadrer ces ateliers, nous aurons besoin de l'aide de parents (pas d'agrément nécessaire).

Une sortie à la forêt de Bouconne est envisagée à la fin de ce cycle vélo pour les élèves de grande section. Les parents accompagnateurs doivent passer un agrément pour encadrer la sortie. Une session d'agrément est prévue le Mercredi 2 avril 2025 de 9h à 11h30 à l'école Génibrat.

- **Fête de fin d'année** : date retenue : mardi 10 juin 2025 à 18h à l'EMC  
Les formalités de cette fête commune à l'école et à l'ALAE sont encore à définir.

- **Classe découverte des élèves de PS1 du 21 au 23 mai 2025** : Le projet est validé par les familles.  
Le coût total du séjour s'élève à :  
3 740 € pour 20 élèves : transports + hébergement + activités soit 187 € par élève  
La coopérative de l'école prend en charge une partie du transport (800 €).  
La coopérative de classe participe à hauteur de 340 €.  
 $3\,740 - 800 - 340 = 2\,600$  € soit 130 € par enfant

- **Randonnée pédestre à Fontenilles** prévue le mardi 1er juillet pour tous les enfants de l'école.

Les familles ont la possibilité de faire une demande d'aide financière au CCAS.

**Prochains conseils d'école** : 17/06/2025

Clôturé à 19h10

La directrice, Christelle Bray



La secrétaire, Valérie Taurines

